

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 52

Artikel: Leur français
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LEUR FRANÇAIS

UN de nos amis de Sainte-Croix nous transmet les prospectus d'une maison d'Allemagne qui fabrique des appareils propres à nettoyer les couteaux. Au lieu de déboursier quelques marks pour avoir une bonne traduction de ses textes originaux, cette maison vante ainsi sa machine :

Müllers appareil breveté est le leberateur d'un travail du ménage très désagréable jusqu'à présent ez une parure pour toute cuisine. Il remplace les manchines à haut prix, les planchettes à nettoyer demodés et le papier à l'emeril pas pratique.

Pas de visser à tables, pas d'égratigner des couteaux, pas de réparations...

A obtenir dans tous les magasins rapportants.

On place l'appareil sur la table, remplit le même d'emeril et place le couteau nettoyer entre les cousins à nettoyer.

On presse par autre main sur la couvercle de caisse et peut se glisser le couteau quelques fois, par cela la lame de couteau devient polie si donc l'emeril de l'appareil ne se partage pas bien entre les coussins, ce suffira à relacher les deux coussins par moyen de lame du couteau introduite. Pour pas saler la table en nettoyant, il faut placer une pièce de papier sous l'appareil et on peut remplir le déchet d'emeril après l'usage encore dans l'appareil.

A quand l'appareil *leberateur* de ceux qui s'évertuent à *saler* notre langue !

NOËL ET NOUVEL-AN

UN chroniqueur lausannois écrivait naguère, à ce moment-ci de l'année, les lignes suivantes :

« Voyons, franchement, combien de personnes adultes connaissez-vous pour qui ces fêtes (Noël et Nouvel-An) avec leur accumulation d'achats, d'idées à trouver, de correspondance à formules toujours les mêmes d'une année à l'autre, de petites orgies familiales, combien en connaissez-vous pour qui tout cela soit un plaisir ? Combien d'hommes avez-vous rencontrés ces jours passés qui, sur ce sujet du nouvel-an, ne vous aient exprimé leur ennui, voire même leur exaspération, à tout le moins leur dédaigneuse indifférence ? Combien de maîtresses de maisons connaissez-vous qui n'aient été surfatiguées, énervées, agacées, au point de n'avoir plus qu'un désir, c'est que tout cela soit passé ?

» Pas beaucoup, n'est-ce pas. Et alors ?

» Alors j'en conclus que le meilleur vœu qu'on puisse faire est la suppression pure et simple de cet absurde branle-bas annuel.

» Les hommes, je m'en porte garant. Faites un plébiscite et vous les verrez, à l'unanimité ou peu s'en faut, répondre affirmativement. Les femmes, j'en conviens, seraient beaucoup moins unanimes, bien que, en définitive, elles y soient les plus directement intéressées — budget à part. Ces aimables êtres, tout de sentiment, sont, on l'a dit, ultra-conservatrices et ne se résoudraient pas volontiers à porter une main sacrilège sur une antique coutume. Peut-être, cependant, qu'en ces temps de féminisme où les femmes réclament hautement le titre qu'on leur a trop longtemps refusé d'être *raisonnables*, peut-être y aurait-il quelque chance de succès. Oui, je voudrais voir se former une ligue de protestation contre l'abus des cadeaux de nouvel-an, ni plus, ni moins. »

— Tout cela est très vrai, quant au mal. Quant au remède — si remède il y a — c'est autre chose.

Nous ne croyons pas beaucoup au succès de la ligue préconisée par le chroniqueur que nous citons. Les vieilles coutumes ont la vie dure. Et puis, les commerçants qui fondent de légitimes espérances sur ces fêtes de Noël et de Nouvel-An, que diraient-ils ? que deviendraient-ils ?

HIVERS POUR RIRE

NOUS avons un hiver relativement doux. Nous y sommes habitués, ces dernières années déjà, il en fut ainsi. Ça ne vaut guère, dit-on. C'est pour cela que nous n'avons plus d'étés. Quoiqu'il en soit, les hivers doux ne sont pas d'aujourd'hui.

Sous Philippe-Auguste, en 1183, il n'y eut positivement pas d'hiver. Les arbres fruitiers étaient en fleurs au mois de décembre et la vigne au mois de février suivant.

En 1287, on vendait en décembre, dans les rues de Cologne, des violettes cueillies dans les prairies du Rhin ; le jour de Noël et aux Rois qui suivirent, les jeunes filles prirent part aux processions la tête couronnée de bluets et de primevères.

En 1421, les arbres fleurirent en mars et les vignes en avril ; on eut des cerises dès ce dernier mois. En 1529, il n'y eut pas une seule gelée ; en 1538, les jardins se couvrirent de fleurs dès le mois de janvier ; en 1572, l'année de la Saint-Barthélémy, les arbres bourgeonnèrent en janvier, et dès février, les enfants dénichaient les oiseaux. Cette année là, et aussi en 1585, à Pâques, les blés étaient prêts pour la moisson.

En 1622, on n'alluma pas les cheminées une seule fois. En 1858-59, ni neige, ni gelée.

En 1740, il avait fait chaud à certains jours de décembre, mais en février et surtout en mars le froid fut d'une intensité surprenante.

Les hivers de 1723, 1730 et 1779 furent très doux. En 1782-83, la chaleur fut extraordinaire, au mois de décembre il y eut des orages comme au mois d'août et en janvier tout était fleuri comme en mai habituellement.

L'hiver de 1795-96 fut délicieux jusqu'à la fin de février. La végétation était très avancée quand brusquement, le 26 février, le thermomètre descendit à 8 degrés au-dessous de zéro et s'y maintint pendant quinze jours. Il en résulta naturellement que les fleurs des abricotiers, des pêchers, des pommiers et des poiriers se desséchèrent et moururent.

Même fâcheux accident en 1809. Dans les premiers jours de mars, après des mois presque chauds, le thermomètre descendit à 10 degrés au-dessous de zéro.

L'hiver de 1821-1822 fut d'une douceur exceptionnelle. Il y avait des pois en fleurs au mois de décembre et les seigles étaient rentrés à la Saint-Jean. La récolte des vins fut très abondante cette année-là. Et ce fut ainsi dans la plupart des pays d'Europe ; même en Russie où l'on n'est pas accoutumé à de pareilles aubaines, on ne souffrit pas du froid cette année-là. De Saint-Petersbourg, on écrivait alors au *Journal des Débats* : « L'hiver de cette année n'a été que d'un mois à peine. De Noël à février, la saison a été douce et pluvieuse : des tempêtes, des inondations, mais à peine quelques neiges. Il a régné des vents chauds à Tobolsk. Les habitants les plus âgés n'ont jamais rien vu de semblable. »

En 1824, le thermomètre ne s'abaissa pas au-dessous de 6 à 7 degrés en France, en Angleterre, en Belgique et en Suède.

On peut citer encore comme particulièrement cléments les hivers de 1832, 1835, 1845, 1859, 1866, 1882, 1883, 1884 et 1888.

En tisonnant.

La maison *Payot et C^{ie}* vient de mettre en vente un volume de pensées de Napoléon.

— Je préférerais une pincée de napoléons.

Il est étrange que tant de gens critiquent l'affiche de l'exposition nationale. L'auteur a voulu faire une *monture*, et on ne peut nier qu'il y ait réussi.

Une nouvelle appellation du lac Léman, imaginée par un de nos amis de Nyon : la *mare à Nyon* !!
A. R.

Epigrammes.

Un jeune Grec, transporté de colère,
De ce qu'un chien l'avait mordu,
En voulant le frapper, frappa sa belle-mère.
Heureusement, dit-il, le coup n'est pas perdu.

Sautereau de Bellevaud.

Jurer de n'aimer que Julie,
Et tenir ce qu'on a promis,
C'est vouloir s'amuser deux nuits
Pour s'ennuyer toute sa vie.

Gassendi.

Ci-gît un vieil atrabilaire.
Après l'avoir fait enterrer,
Sa veuve, n'ayant rien à faire,
Prit le parti de le pleurer.

(Communiqué par PIERRE D'ANTAN).

POUR ÉTRENNES !

Nous avons reçu les livres que voici, sur lesquels nous reviendrons et qui seront de charmants cadeaux :

Histoire du Théâtre de Lausanne, par A. Huguenin.

Dodo-Minjo. Récits inédits de chasses et de guerres, par A. Huguenin.

Chez Léon Martinet, éditeur.

Favey, Grognez et l'Assesneur, pièce vaudoise en 10 tableaux, de J. Monnet et M.-E. Tissot, d'après l'amusant récit de Louis Monnet.

Le Mariage de l'Assesneur (suite de la première), pièce en 10 tableaux, de J. Monnet et M.-E. Tissot.

Grand Théâtre. — Spectacles de fin d'année :

Dimanche 28 décembre, pas de matinée. En soirée, *Blanche Celine*, pièce en 3 actes ; *Le Sursis*, vaudeville en 3 actes.

Mardi 30, *Divorçons*, comédie en 3 actes, de V. Sardou.

Jeudi 1^{er} janvier, en matinée : *Le Juif errant*, grand drame en 5 actes et 13 tableaux. — En soirée : *Les Exilés*, pièce à grand spectacle en 5 actes et 9 tableaux, de V. Sardou.

Vendredi 2, en matinée : *Les Exilés*. — En soirée, *La Demoiselle de Magasin*, comédie en 3 actes. — *Le Sursis*, vaudeville en 3 actes.

Samedi 3, en matinée : *Le Maître de Forges*, comédie en 5 actes, de Georges Ohnet ; *La Chance du mari*, 1 acte de Caillavet et de Fiers. — En soirée, *La Défense du Foyer*, comédie en 3 actes, de Georges Jacquot ; *Divorçons*, comédie en 3 actes, de V. Sardou.

Dimanche 4, en matinée et en soirée : *Les Exilés*. Location au Théâtre. — Téléphone 10.32.

Kursaal. — M. Lansac a tenu à composer un programme digne des derniers jours de l'année. Dès hier au jour de l'an inclus, il s'est assuré l'exclusivité d'un film évoquant la vie complète de Napoléon I^{er}, édité par la maison Pathé, une vue interprétée par Duquesne, le créateur de Mme Sans-Gêne, et des artistes de premier ordre.

Au programme d'attractions : Azorea, duo, aussi amusant que brillant, et la célèbre troupe impériale russe : Les Olafis, danseurs et chanteurs. Enfin, le Journal Pathé et des vues comiques ou documentaires.

Vendredi 2, nouveaux débuts. Matinées les samedis 27, mercredi 31, jeudi 1^{er}.